

2011 Centenaire de Louis Dumont

La diversité sociale met-elle en question l'universalité du pouvoir ?

Colloque à Paris

organisé par Cécile Barraud (CNRS), Jean-Claude Galey (EHESS)

et André Iteanu (CNRS-EPHE)

du 22 au 24 Septembre 2011

2011 marquera le centième anniversaire de la naissance de l'anthropologue Louis Dumont. Par sa rigueur, sa diversité et son ambition son œuvre le place indiscutablement comme l'une des grandes figures de la discipline. Sa dimension comparative impose une mise en perspective critique des valeurs qui sous-tendent les manières de vivre et de penser de l'occident. Référence incontournable et internationalement reconnue – sur le régime des castes en Inde, sur les systèmes de parenté et d'alliance, sur la hiérarchie, sur la pensée moderne, l'individualisme, la démocratie et le totalitarisme - ses travaux sont pourtant loin de faire l'unanimité. Certains les condamnent comme conservateurs, orientalistes et anti-modernes d'autres, au contraire, considèrent son œuvre comme un modèle à suivre. Même à l'épreuve du temps, l'œuvre de Dumont se refuse donc à être archivée au rayon des classiques. L'intensité des réactions qu'elle continue de soulever souligne au contraire ce qu'elle contient de fondamental pour la discipline anthropologique comme pour l'intégrité personnelle de ceux qui, s'inscrivant en vrai ou en faux, participent à ce débat.

De notre point de vue, entre les jugements négatifs et les appréciations favorables la distinction tient avant tout au poids relatif accordé au pouvoir dans la construction des sociétés en regard de l'idéologie portée par la signification et le fonctionnement des institutions. Pour les uns cette dernière, en effet, n'est qu'un discours qui recouvre les universelles manifestations du pouvoir, là où pour les autres, le pouvoir n'est qu'une disposition secondaire plus ou moins limitée dans l'idéologie de sociétés qui le contiennent. Ces derniers suivent en cela la leçon tirée par Louis Dumont des valeurs de la société indienne, où le pouvoir politique du Roi se voit hiérarchiquement subordonné au statut religieux du Prêtre.

Loin de répondre à un choix nostalgique ou réactionnaire, cette perspective distanciée remet en question la logique exclusive du pouvoir familière à l'Occident et interdit sa généralisation. Elle permet à Louis Dumont de réinterpréter les épreuves qu'il a vécues comme tant d'autres intellectuels de sa génération au travers des malheurs de la démocratie. Il en resta donc comme le formule Henri Stern avec « la conviction d'un indéfectible idéal démocratique et la conscience aiguë de la fragilité extrême de cet idéal ». Sa perspective n'implique, donc, à aucun moment le désir d'en revenir aux sociétés 'traditionnelles'. Elle plaide avant tout pour une forme d'humanisme qui respecte la diversité sociale de l'Homme. En cela, elle poursuit les mêmes objectifs que ceux qui se proclament activistes ou militants, mais propose d'y parvenir par des voies fort différentes.

Sous l'influence de la philosophie des années 70, « la voie du pouvoir » domine résolument toute l'anthropologie. Si le colonialisme avait jadis annoncé la fin des « sociétés primitives », l'anthropologie mondialisée d'aujourd'hui déclare la mort prochaine des idéologies, et des idéalistes, au profit du pouvoir, et de l'intérêt matériel. Devrait-on pour autant en déduire que le projet comparatif de Louis Dumont devient caduc et avec lui une certaine idée de la diversité constitutive et de l'interaction de sociétés au sein d'une humanité commune?

L'ambition du présent colloque est de réunir des chercheurs venant des différentes disciplines des sciences humaines et sociales qui, d'une façon ou d'une autre, ont eu affaire à l'œuvre de Louis Dumont afin qu'ensemble ils interrogent les apports de cette perspective et évaluent les ouvertures qu'elles projettent sur l'avenir.

Les organisateurs souhaitent proposer quelques questions qui pourraient orienter le débat. Celles-ci partent du fait que l'approche de Louis Dumont ne se cantonne pas à l'expertise d'une aire culturelle particulière, mais oblige simultanément à considérer les sociétés occidentales à travers le regard d'autres sociétés. Les questions suggérées ne sont, bien entendu, pas limitatives :

- Le décentrement, par un va-et-vient répété entre deux cultures, tel qu'il est proposé par Louis Dumont, est-il la forme indispensable de l'analyse anthropologique ? Ou n'est-il au contraire fondé que sur un présupposé idéaliste quant à la nature de la différence entre sociétés. ?

- L'opposition dumontienne entre holisme et individualisme est-elle radicale? Pour Dumont, le holisme ménage toujours en son sein une forme ou une autre « de sortie du système » (L'Inde en fait l'expérience avec la sécularisation du pouvoir royal, l'institution du renoncement, le développement sectaire d'une religion dévotionnelle...) et l'individualisme ne saurait exister sans inclure de pratiques et d'institutions holistes.

- Ces dernières années cependant l'individualisme semble s'être modifié, notamment parce que la part relative de l'autonomie semble de plus en plus importante dans la définition de ce qu'est un individu. Aussi est-il légitime de se demander si l'individualisme contemporain a véritablement réussi à réduire la part du holisme qu'il contenait ? L'opposition holisme/individualisme resterait-elle alors encore pertinente pour étudier les sociétés contemporaines ?

- Convient-il alors de revenir à des contrastes plus traditionnels, par exemple entre dualisme et monisme, pour sauvegarder une vue décentrée ? Ou bien, faut-il remettre en cause la notion même de décentrement ?

- Étant donné l'énergie que l'anthropologie contemporaine a investie pour mettre le pouvoir et les intérêts matériels au centre de ses analyses et, de manière concomitante, « l'autonomisation » progressive de l'individu, y aurait-il une nouvelle vocation critique pour l'anthropologie inspirée du travail de Louis Dumont ? Le poids qu'il donne à la comparaison pourrait-il servir à poser des questions radicales sur la pratique anthropologique actuelle ?

Liste provisoire des intervenants

Charles Malamoud (Directeur d'études honoraire, EPHE)
Rohan Bastin, (Associate professor of anthropology, Deakin University Australia)
Jos.D.M. Platenkamp (Professeur, Westfälische Wilhelms-Universität Münster Institut für Ethnologie)
Joel Robbins (Professor & Department Chair, University of California, San Diego, Depart. of Anthropology)
Fred Damon (Professor, University of Virginia, Depart. of Anthropology)
Bruce Kapferer (Professor, Bergen University)
Philippe de Lara (Université Paris 2, Université Panthéon-Assas)
Vincent Descombes (Directeur d'études, EHESS)
Irène Théry (Directeur d'études, EHESS)
Stéphane Vibert (professeur, Faculté des sciences sociales, Département de sociologie et d'anthropologie, Université d'Ottawa)
Henri Stern (CNRS)
Paul Thibaud (ancien directeur de la Revue Esprit)
Marcel Gauchet (Directeur d'Etudes, EHESS)
Tzvetan Todorov (Directeur de recherche, CNRS)
André Iteanu (Directeur de recherche, CNRS, Centre Asie du Sud-Est, Directeur d'études, EPHE)
Cécile Barraud (Directeur de recherche, CNRS, Centre Asie du Sud-Est)
Jean-Claude Galey (Directeur d'études, EHESS, CEIAS)
Ismaël Moya (docteur EHESS)
Denis Monnerie (professeur, Université de Strasbourg)